

Des poissons morts en masse dans le Haut-Escaut

Retour sur les faits

Un article paru le 25 septembre dans l'Avenir¹ explique que cinq cents poissons morts ont été retirés de l'Escaut mardi dans le port de plaisance de Kerkhove (Flandre occidentale), une commune d'Avelgem. Selon des analyses, l'eau du port contenait une quantité d'oxygène dissous bien en dessous du taux minimal nécessaire pour la survie des poissons.

Selon la Société flamande pour l'Environnement (Vlaamse Milieumaatschappij, VMM), l'eau a probablement été polluée par une firme wallonne qui aurait déversé des matières nocives dans le fleuve.

La Libre Belgique du 26 septembre² ajoute que la pollution, de type bactérienne, avait atteint Asper (Flandre orientale). La VMM a précisé que les dégâts s'étendaient alors sur presque 15 kilomètres.

Le 5 octobre, de nouveaux éléments ont été apportés par L'Avenir³. Selon un rapport de l'inspection wallonne, ce serait l'usine Cosucra, située à Warcoing en Wallonie, qui serait à l'origine de la pollution. Cette fabrique alimentaire a constaté un problème avec une pompe servant à acheminer de l'eau sucrée vers la station d'épuration et un débordement vers l'Escaut se serait produit. Ce rejet aurait favorisé la prolifération de bactéries consommant en grande quantité l'oxygène dissous dans l'eau.

Sur demande de Philippe Henry (ministre wallon de l'Environnement), des analyses supplémentaires ont été réalisées en Flandre dans un collecteur se rejetant dans la Grande Espierres (Affluent de l'Escaut). Celles-ci indiquaient une teneur en oxygène dissous très en-dessous du seuil d'alerte. Un versement de lisier pourrait en être la cause.

Philippe Henry a transmis le rapport à son homologue flamande, Joke Schauvliege, en précisant qu'ils continueraient à collaborer étroitement pour déterminer l'origine exacte de la pollution. Mais la ministre flamande conteste les données reprises dans le rapport wallon. En effet, des contrôles réalisés au même collecteur par la VMM montrent une teneur en oxygène normale de l'eau. Joke Schauvliege a donc déposé une plainte contre X.

Un rétablissement naturel qui prendra du temps

Dans un rapport⁴ publié peu après la pollution, l'Agence pour la Nature et la Forêt (Agentschap voor Natuur en Bos, ANB) annonce que l'accident a entraîné la mort de 7 à 10 tonnes de poissons et que cinq années pourraient être nécessaires pour que les populations atteignent leur niveau d'avant la pollution.

L'agence flamande ajoute néanmoins que les potentialités de rétablissement sont importantes et qu'une régénération peut s'opérer naturellement via deux mécanismes : par l'arrivée de poissons provenant d'affluents de l'Escaut (tels le Zwalm ou le Maarkebeek) qui constituent des biotopes de frai et d'alevinage, et par l'expansion vers l'amont des populations non affectées situées en aval vers Gand.

Ainsi, le rapport de l'agence flamande conseille de baser entièrement le rétablissement sur des processus naturels. En effet, des poissons élevés en étangs de reproduction et déversés en milieu naturel ne permettraient pas l'obtention du rétablissement visé, étant donné les différences fondamentales entre les deux milieux. La plupart des poissons introduits succomberaient et leur décomposition entraînerait une réduction du niveau d'oxygène dissous dans l'eau tout en favorisant la propagation de maladies qui seraient fatales pour les rares survivants.

¹ http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20120925_00209811

² <http://www.lalibre.be/actu/flandre/article/763030/dix-a-quinze-kilometres-de-pollution-sur-l-escaut.html>

³ http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20121005_00214235

⁴ Alain Dillen & Klaar Meulebrouck. Vissterfte op de Boven-Schelde, septembre 2012. Rapport de l'Agence pour la Nature et la Forêt, 2012, 7 pp.

Prévenir les dégâts futurs

Comme le rappelle l'ANB, le Haut-Escaut est une rivière convalescente. La qualité de l'eau s'améliore lentement et les populations de poissons se construisent petit à petit. Mais des accidents peuvent gravement perturber voire même détruire ces résultats encourageants. Il est primordial d'éviter la répétition de ces accidents.

Pour rapporter plus rapidement les calamités, la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) a mis au point pour le district hydrographique de l'Escaut un système électronique d'alerte et d'alarme comprenant la procédure à suivre en cas de pollution transfrontalière.

De nombreuses questions posées et une réflexion en profondeur nécessaire

Lors de tels accidents à caractère transnational et impliquant différentes organisations dans des différentes régions, il est primordial que l'information et les données exactes soient transmises rapidement et en toute transparence de sorte que les interventions nécessaires soient réalisées aussi vite que possible.

Les questions soulevées par Escaut sans Frontières sont nombreuses :

- Quand l'accident a-t-il été découvert et quand a-t-il été communiqué et à qui?
- La communication s'est-elle réalisée adéquatement et sans perte de temps ?
- Existe-t-il des accords transfrontaliers entre la Flandre et la Wallonie pour ce genre d'incidents?
- Quels sont les procédures transfrontalières en cas d'urgences ?
- Les entreprises procèdent-elles le week-end à des rejets illégaux «planifiés» qui ne seront détectés que plus tard, après une dilution sur de longues distances dans la voie d'eau ?
- Quelles mesures peuvent être mises en œuvre?

Il convient ici d'adopter une approche créative et efficace en évitant les pertes de temps et les réactions bureaucratiques lourdes. Des résultats vérifiables et transparents apportés par des équipes mixtes à travers les frontières devraient être possibles. Il est primordial de ne pas tomber dans un débat en va-et-vient entre les différents organismes et autorités impliqués se rejetant constamment la faute.

L'obtention d'accords appropriés au sein de nos frontières et par-delà celles-ci, ainsi qu'une responsabilisation des citoyens, des chefs d'entreprise et des gestionnaires sont les meilleures garanties pour un avenir radieux pour nos cours d'eau!